

# UN PROJET RÉUNIONNAIS POUR SAUVER LA FORÊT SEMI-SÈCHE



*Bilan et perspectives*

LIFE07 NAT/F/000188



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Pitons, cirques et  
remparts de l'île de la Réunion  
inscrits sur la Liste du patrimoine  
mondial en 2010





Le projet LIFE+ COREXERUN est financé à 50 % par l'outil LIFE de la Commission européenne.

Créés en 1992, les programmes LIFE sont une application de la politique environnementale de la Commission européenne. Depuis 2007, ils sont ouverts et accessibles aux départements d'Outre-mer français. Les projets de type LIFE+ Biodiversité ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité et le déclin des services écologiques fournis par les milieux naturels en évitant notamment la disparition d'habitats et d'espèces uniques au monde. Pour plus d'informations : <http://ec.europa.eu/environment/life/index.htm>

La Réunion est un territoire d'excellence en la matière car elle est le premier département de l'Outre-mer français à avoir obtenu ce type de financement. En 2014, deux nouveaux projets LIFE+ ont été obtenus.

## — La forêt semi-sèche

### UN TRÉSOR A PRÉSERVER

La forêt semi-sèche a quasiment disparu de la planète. Autrefois présente sur l'ensemble de la côte ouest de l'île (fig.1), elle ne survit désormais que sous forme de reliques de petite taille, localisées dans des zones peu accessibles à l'homme (fig.2).

Les vestiges les mieux préservés se situent au nord de l'île dans les remparts du massif de La Montagne, non loin du village de la Grande Chaloupe.

Cette forêt tropicale de basse altitude est régie par un climat singulier : une longue période sèche qui s'étend d'avril à novembre contrastant avec une courte saison des pluies. La végétation de cet écosystème est adaptée à ces variations extrêmes.

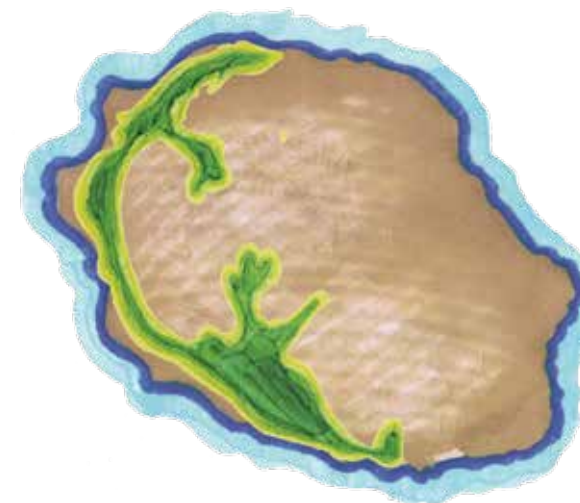


fig. 1 : Répartition de la forêt semi-sèche avant l'arrivée de l'homme (17ème siècle)

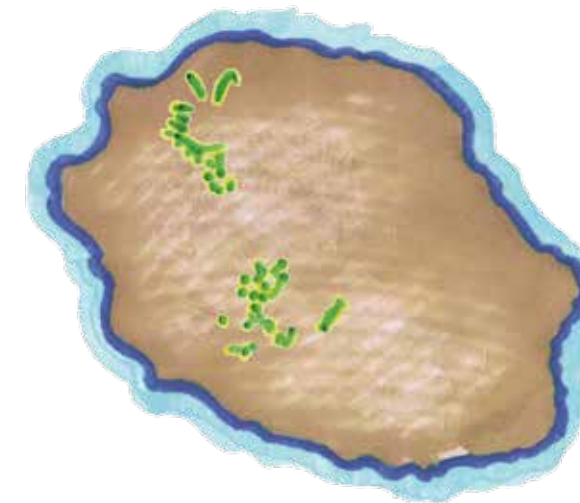


fig. 2 : Répartition de la forêt semi-sèche de nos jours



Les arbres et arbustes qui composent cette forêt sont pour la plupart endémiques de La Réunion ou des Mascareignes, c'est-à-dire qu'ils n'existent nulle part ailleurs. La disparition de la forêt semi-sèche entraînerait donc la perte d'un **patrimoine naturel unique au monde**.





# Comment en sommes-nous arrivés là ?

La colonisation de La Réunion s'est faite au détriment des milieux naturels. L'homme a progressivement défriché les forêts, d'abord sur le littoral, puis de plus en plus haut vers les sommets. Cette surexploitation des ressources naturelles est à l'origine de l'extinction de nombreuses espèces.

L'arrivée de l'homme s'est également accompagnée de l'introduction, volontaire ou involontaire, d'un grand nombre de plantes et d'animaux. Certains sont devenus très envahissants et constituent désormais la plus grande menace pour les forêts de l'île.



Le choco vert (*Furcraea foetidia*) et la liane papillon (*Hiptage benghalensis*), sont parmi les plantes introduites les plus invasives.



A son arrivée sur l'île, l'homme a défriché les forêts pour utiliser le bois et y installer ses cultures, entraînant peu à peu la dégradation des milieux naturels.



## LA LIANE PAPILLON : PRINCIPALE MENACE POUR LA FORET SEMI-SECHE

La liane papillon (*Hiptage benghalensis*) peut grandir de plus d'un mètre par mois. Elle étrangle les jeunes plants, monte sur les grands arbres pour les recouvrir et les étouffer, privant de lumière toutes les autres plantes.

Elle se propage très rapidement grâce à ses nombreux fruits en forme d'hélice qui sont emportés par le vent sur de grandes distances. Elle colonise ainsi les endroits les plus inaccessibles et finit par recouvrir la végétation indigène, présente avant l'arrivée de l'homme.

La liane papillon est une plante très résistante contre laquelle il est difficile de lutter. Même lorsqu'elle est coupée, de nombreux rejets apparaissent et menacent à nouveau la forêt.

# Un projet pour sauver la forêt de l'extinction

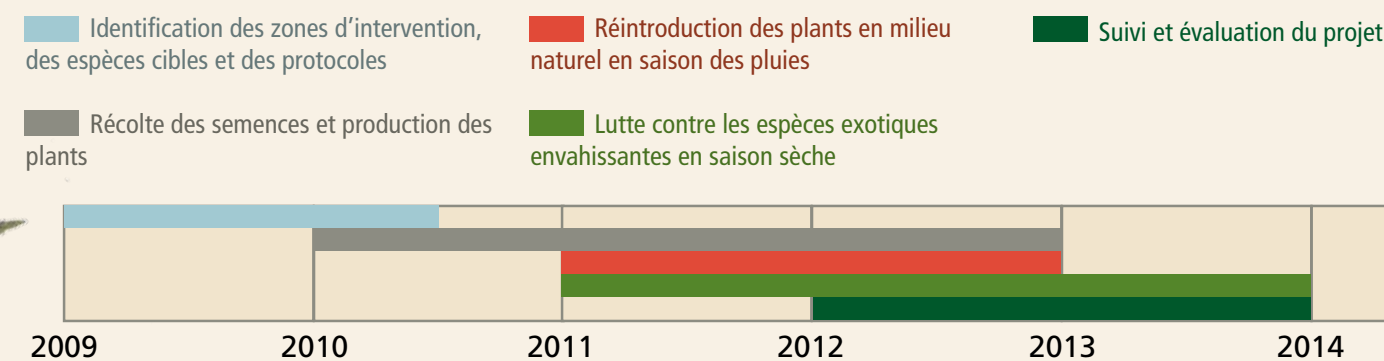
## Grands objectifs

- 1/ **Améliorer** l'état des connaissances
- 2/ **Identifier** des protocoles novateurs de conservation
- 3/ **Renforcer les populations** d'espèces rares
- 4/ **Restaurer** 30 hectares de reliques de forêt
- 5/ **Reconstituer** de façon expérimentale 9 hectares de forêt là où elle a récemment disparu
- 6/ **Fédérer** les publics autour de cet habitat afin d'en améliorer la conservation

## Actions associées

- 1/ **Études, prospections et inventaires de terrain** afin d'identifier l'aire de distribution des reliques de forêt, leur état de conservation et leur composition floristique. Il s'agit également de localiser les semenciers, de connaître le rythme et les périodes de fructification de chaque espèce.
- 2/ **Mise en réseau** et rassemblements des experts locaux et régionaux. Validation des itinéraires techniques novateurs des travaux écologiques à réaliser.
- 3/ **Récolte et multiplication** de 48 espèces de la forêt semi-sèche.

- 4/ **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes.**
- 5/ **Réintroduction** de 90 000 plants selon 5 modalités de plantation.
- 6/ **Structuration du réseau** des bénévoles et des mécènes via des journées écocitoyennes.



## CARTE D'IDENTITÉ

Nom : Conservation, restauration et reconstitution des habitats semi-xérophiles (semi-secs) du massif de La Montagne sur l'île de La Réunion, LIFE07 NAT/F/000188

Coordinateur projet : Parc national de La Réunion

Partenaire technique et financier : Conservatoire du littoral

Partenaires financiers : État (DEAL), Conseil général et Conseil régional de La Réunion

Budget : 2 571 548 € (dont 50 % des coûts éligibles financés par l'Europe, 1 284 699 €)

Durée : 69 mois du 01/01/2009 au 30/09/2014



# 1 Connaître pour prendre les bonnes décisions

En raison du déclin rapide de la forêt semi-sèche, peu de références historiques étaient disponibles au démarrage du projet. Un important travail préparatoire a été nécessaire afin de mieux comprendre ce milieu et les espèces qui le composent.



Une **synthèse bibliographique** a permis de dresser un premier état des lieux. De nombreuses prospections de terrain ont abouti à l'élaboration d'un **atlas cartographique** et d'un diagnostic de l'état de conservation des reliques. Présentés aux experts de l'océan Indien en **ateliers de**

**travail**, ces outils ont contribué à identifier les espaces à reboiser, les **itinéraires techniques expérimentaux** à mettre en oeuvre et les espèces à planter.

11 sites ont ainsi été retenus, répartis en :

**30 hectares de forêt à restaurer**, situés dans les remparts des ravines et répartis en 10 parcelles.

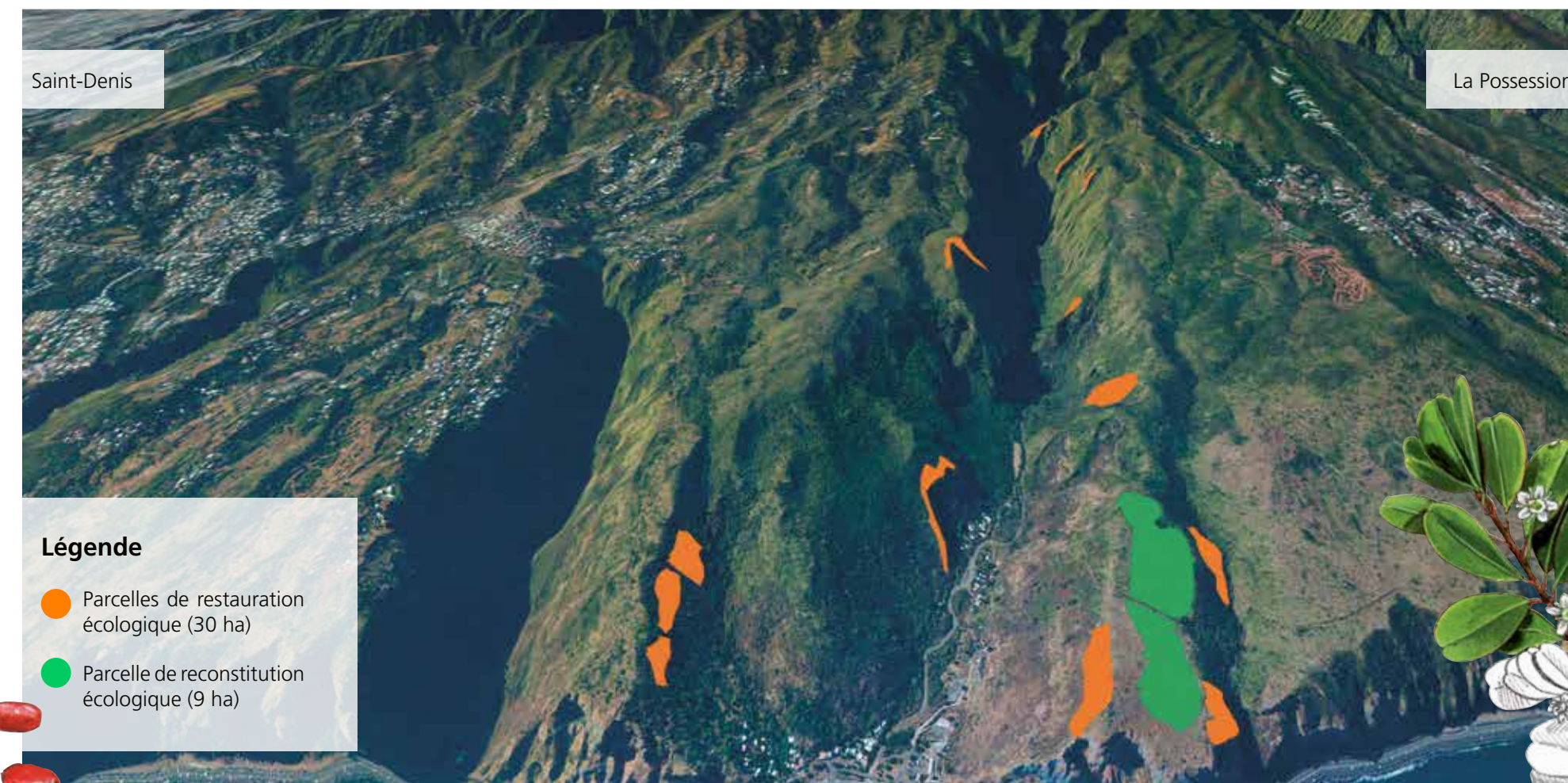
**9 hectares à reconstituer**, situés en partie basse du massif, sur une parcelle peu pentue et d'un seul tenant.



## Des sites d'intervention à flanc de remparts

Dès les années 1970, naturalistes et universitaires ont signalé la valeur exceptionnelle du secteur de la Grande Chaloupe et ses abords. Collectivités et services de l'Etat ont donc fait de ce site une priorité. Le Département de La Réunion l'a ainsi inscrit dans son réseau d'Espaces Naturels Sensibles. Le Conservatoire du littoral y a acquis 750 hectares (dont 500 ha depuis le début du projet) dans le but de les **protéger durablement**. Toutes les parcelles du projet sont ainsi localisées sur des terrains publics.

Le site se trouve partiellement en cœur de parc national. Son inscription au Patrimoine mondial pour la richesse de sa biodiversité et la beauté de ses paysages, est la reconnaissance de l'**effort collectif** accompli par tous les passionnés de nature et de patrimoine depuis un demi-siècle.



### Légende

- Parcelles de restauration écologique (30 ha)
- Parcelle de reconstitution écologique (9 ha)

Image de fond : BDOrtho © IGN 2008 - MNT : Litto3D® ©IGN - SHOM 2012



# Quelles espèces réintroduire ?

A partir du cortège floristique qui constitue la forêt semi-sèche, 48 espèces ont été sélectionnées pour leur capacité à résister au manque d'eau et au fort ensoleillement.

Une **dérogation préfectorale** a été obtenue pour les 14 espèces protégées.



Tanguin pays

## ZOOM SUR

La salamide d'Augustine, *Salamis augustina*, est un papillon dont la chenille se nourrit exclusivement des feuilles du bois d'ortie, *Obetia ficifolia*. L'extrême raréfaction de sa plante hôte a entraîné la disparition du papillon qui n'a plus été observé depuis plusieurs années.

Ces deux espèces sont devenues les emblèmes du projet LIFE+ COREXERUN, qui vise à rétablir l'équilibre fragile entre la faune et la flore de la forêt semi-sèche réunionnaise.



## 14 ESPÈCES PROTÉGÉES

<i>Clerodendrum heterophyllum</i>	Bois de chenille
<i>Croton mauritianus</i>	Ti bois de senteur
<i>Dombeya populnea</i>	Bois de senteur bleu
<i>Erythroxyllum hypericifolium</i>	Bois d'huile
<i>Foetidia mauritiana</i>	Bois puant
<i>Hibiscus columnaris</i>	Mahot rempart
<i>Indigofera ammoxyllum</i>	Bois de sable
<i>Obetia ficifolia</i>	Bois d'ortie
<i>Polyscias cutispongia</i>	Bois d'éponge
<i>Poupartia borbonica</i>	Bois blanc rouge
<i>Ruizia cordata</i>	Bois de senteur blanc
<i>Scolopia heterophylla</i>	Bois de prune
<i>Stillingia lineata</i>	Tanguin pays
<i>Tabernaemontana persicariifolia</i>	Bois de lait



## 20 ESPÈCES PEU COMMUNES

<i>Abutilon exstipulare</i>	Mauve
<i>Caesalpinia bonduc</i>	Bonduc
<i>Cassine orientalis</i>	Bois rouge
<i>Coptosperma borbonica</i>	Bois de pintade
<i>Dictyosperma album</i>	Palmiste blanc
<i>Diospyros borbonica</i>	Bois noir des hauts
<i>Dombeya acutangula</i>	Mahot tantan
<i>Erythroxyllum sideroxyloides</i>	Bois de rongue
<i>Fernelia buxifolia</i>	Bois de buis
<i>Ficus rubra</i>	Affouche rouge
<i>Latania lontaroides</i>	Latanier rouge
<i>Myonima obovata</i>	Bois de prune rat
<i>Phyllanthus casticum</i>	Bois de demoiselle
<i>Pleurostyliya pachyphloea</i>	Bois d'olive gros peau
<i>Pouzolzia laevigata</i>	Bois de fièvre
<i>Scutia myrtina</i>	Bois de sinte
<i>Terminalia bentzoë</i>	Benjoin
<i>Toddalia asiatica</i>	Liane patte poule
<i>Turraea thouarsiana</i>	Bois de quivi
<i>Vepris lanceolata</i>	Patte poule

Bois de prune rat

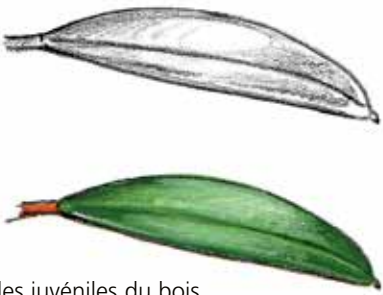
Fruits de bois de buis



Bois d'olive gros peau



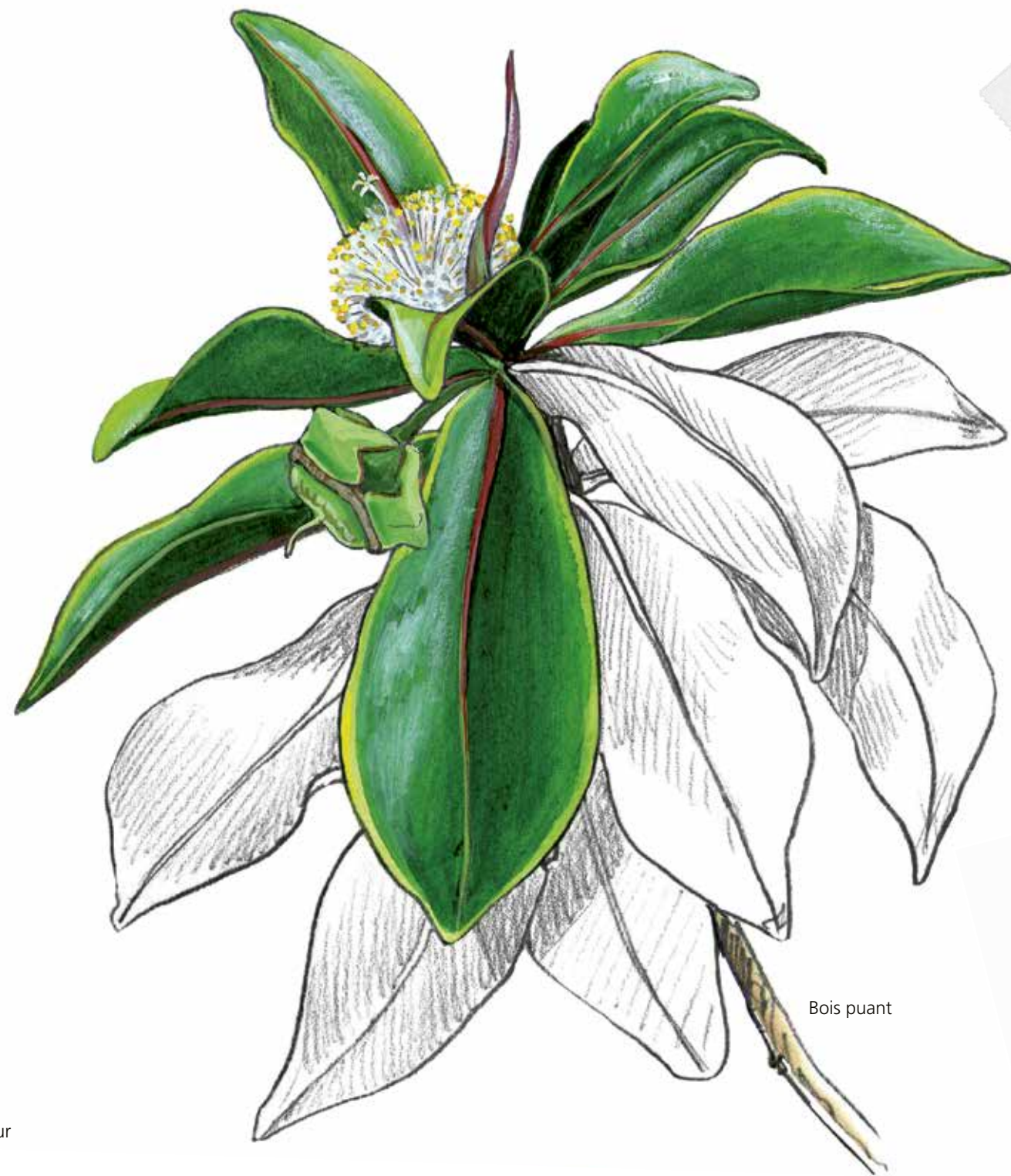
Feuilles juvéniles du bois d'olive gros peau



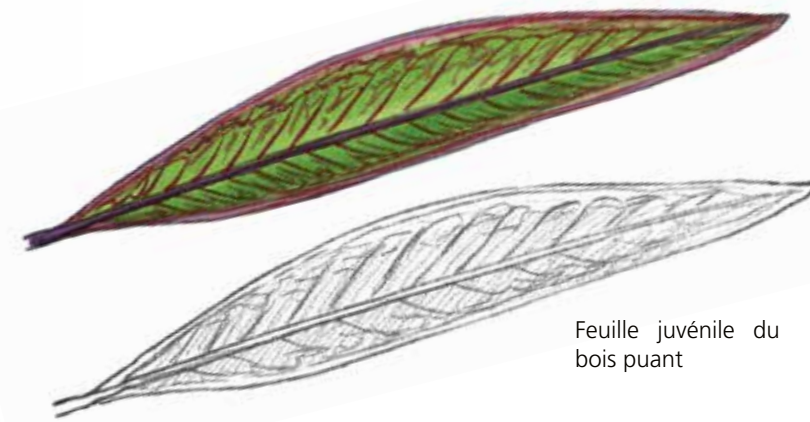
Bois de nèfles



Fruits de bois dur



Bois puant



Feuille juvénile du bois puant

### 14 ESPÈCES COMMUNES

<i>Antirhea borbonica</i>	<b>Bois d'osto</b>
<i>Aphloia theiformis</i>	<b>Change-écorce</b>
<i>Cossinia pinnata</i>	<b>Bois de judas</b>
<i>Dodonaea viscosa</i>	<b>Bois d'arnette</b>
<i>Doratoxylon apetalum</i>	<b>Bois de gaulette</b>
<i>Dracaena reflexa</i>	<b>Bois de chandelle</b>
<i>Eugenia buxifolia</i>	<b>Bois de nèfles</b>
<i>Ficus reflexa</i>	<b>Affouche à petites feuilles</b>
<i>Mimusops maxima</i>	<b>Grand natte</b>
<i>Molinaea alternifolia</i>	<b>Tan george</b>
<i>Olea europaea subsp. africana</i>	<b>Bois d'olive noir</b>
<i>Olea lancea</i>	<b>Bois d'olive blanc</b>
<i>Pittosporum senacio subsp. senacio</i>	<b>Bois de joli cœur</b>
<i>Securinega durissima</i>	<b>Bois dur</b>

### ZOOM SUR

Le bois puant (*Foetidia mauritiana*) produit des fruits très durs qui germent difficilement. En les mangeant, la tortue de Bourbon (*Cylindraspis borbonica*), facilitait leur germination. L'extinction de cette tortue géante, il y a plus d'un siècle, a ainsi accéléré le déclin de cet arbre caractéristique de la forêt semi-sèche réunionnaise.





## 2 Agir pour freiner la disparition de la forêt semi-sèche



### Récolter

les semences de 48 espèces indigènes (de 2009 à 2012)

Cette action a été guidée par le respect de certains concepts écologiques et de la législation en vigueur, sur les espèces protégées en particulier.

Les récoltes ont ainsi été faites en priorité **en milieu naturel** car les semenciers y sont plus adaptés à la sécheresse, du fait de la sélection naturelle.

L'**origine géographique** des semenciers est également un critère d'importance. L'objectif était de récolter sur la zone de réintroduction ou à proximité immédiate afin d'offrir les meilleures garanties d'adaptation.

Par ailleurs, afin d'assurer une bonne **diversité génétique**, les fruits ont été récoltés sur le plus grand nombre de semenciers possible.

Ceci permettra une meilleure adaptabilité des plants face aux changements environnementaux et aux attaques phytosanitaires (maladies, insectes, champignons, etc.)

Enfin, pour ne pas priver le milieu naturel des semences nécessaires à son renouvellement, seul **un tiers des fruits** d'un semencier ont été récoltés.

**220 JOURNÉES**

de terrain ont été nécessaires pour réaliser les récoltes en milieu naturel.

**440 HOMMES/ JOUR**

ont été mobilisés sur 3 années afin d'atteindre les objectifs fixés



### Produire

100 000 plants d'espèces indigènes et endémiques (de 2011 à 2013)

Les conditions du site de plantation étant très dures (fort ensoleillement, saison sèche marquée sans possibilité d'arrosage), tout a été fait pour augmenter les chances de survie des jeunes plants indigènes produits en pépinière :

- obtenir des plants de taille moyenne, pour une reprise optimale et un transport simple ;
- « sevrer » les plants, c'est-à-dire diminuer progressivement l'arrosage pour habituer les jeunes arbres au manque d'eau ;
- favoriser un bon développement des racines, pour une bonne alimentation du plant ;
- limiter l'apport d'engrais et l'utilisation d'insecticides.



### LES GRANDES ÉTAPES DE LA MISE EN CULTURE

- 1) réception et **étiquetage** de chaque lot de semences ;
- 2) **préparation des fruits et graines** pour lesquels la germination sans traitement particulier serait trop longue : trempage dans l'eau voire dans l'acide, cassage avec un marteau ou un sécateur, ponçage au papier de verre. A chaque espèce sa technique ;
- 3) **semis** en barquette ou directement en pot pour les espèces aux racines profondes et puissantes ;
- 4) **rempotage** des plantules ;
- 5) **sevrage** du plant quand il est assez fort.







1 Récolte des graines pour la production des plants  
2 Transport des plants par hélicoptère

3 Défrichage des plantes invasives à l'aide d'une pelle-araignée et préparation du sol  
4 Réalisation des trous avant la plantation à l'aide d'une mini-pelle

5 Plantation des jeunes arbres endémiques et arrosage (5 litres par plant)  
6 Entretien des plantations : désherbage autour des plants et paillage

7 Suivi de l'état de santé et de la croissance des plants réintroduits



## Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

en saison sèche (de 2011 à 2014)

### Au niveau des reliques de forêt semi-sèche (30 ha)

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes s'est faite **manuellement** (au sabre), de façon raisonnée et en tenant compte de la particularité de chacune des parcelles. Une coupe trop importante peut en effet provoquer l'arrivée de nouvelles espèces indésirables et favoriser l'érosion sur des zones à forte pente.

L'élimination des espèces exotiques envahissantes vise à favoriser la fructification et la régénération des espèces indigènes présentes en offrant un meilleur accès à la lumière, à l'eau et aux nutriments. Un soin tout particulier a été apporté aux espèces rares et / ou structurantes de la forêt semi-sèche.



Pour les espèces invasives les plus résistantes, telle que la liane papillon (*Hiptage benghalensis*), un herbicide a été appliqué par pulvérisation localisée afin d'améliorer l'efficacité de la lutte.

### Au niveau des secteurs dégradés (9 ha)

La lutte a été **mécanisée** en raison du fort envahissement et de la nécessité de préparer le sol, très rocheux, pour les futures plantations. Le couvert exotique a été broyé à l'aide d'une pelle-araignée. Les résidus laissés sur site



permettent de couvrir le sol et de limiter la germination des espèces exotiques en attendant la phase de plantation. Une fois dégradés, ils apportent la matière organique nécessaire au bon développement des plants réintroduits.

Les espèces exotiques les plus envahissantes ont été totalement supprimées alors que les autres ont été conservées par endroits pour l'ombrage.

## Renforcer les populations

d'espèces indigènes et endémiques (en saison des pluies, de 2012 à 2013)

**6 960 ARBRES**

réintroduits pour renforcer les reliques de forêt semi-sèche.



### Au niveau des reliques de forêt semi-sèche (30 ha)

Les plantations ont eu lieu majoritairement en périphérie des parcelles, afin de connecter les reliques de forêt entre elles. Les travaux de plantation en cœur de parcelle ont été moins importants en raison des difficultés d'accès mais aussi pour limiter les interventions au sein de ces milieux naturels sensibles.

Un effort particulier a été porté sur les espèces rares afin de renforcer les populations présentes.

### Au niveau des secteurs dégradés (9 ha)

Cette action étant une première sur le territoire réunionnais, plusieurs techniques de plantations ont été testées afin d'évaluer leur efficacité. Cinq protocoles différents ont ainsi été mis en place sur 3 saisons de plantation. Ils ont permis de tester 3 densités (1, 2 et 4 plants par m<sup>2</sup>) et 3 modalités de plantation (en plein, en placettes circulaires et en bandes).

Planter les jeunes arbres proches les uns des autres stimule leur croissance afin d'éviter le retour des espèces invasives.



**90 000 ARBRES**

plantés pour recréer une forêt semi-sèche sur une surface de 9 ha.



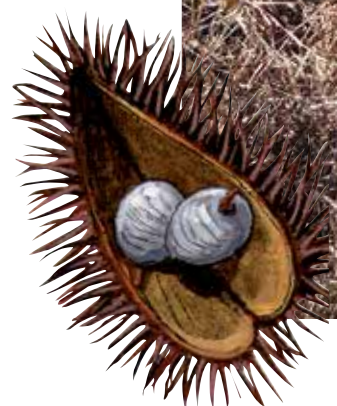


## Entretien des plantations

L'entretien consiste à dégager les plants réintroduits des espèces exotiques pouvant compromettre leur survie. Ce sont essentiellement des herbes hautes et des lianes à croissance rapide qui privent les jeunes arbres plantés de lumière mais aussi de l'eau et des nutriments présents dans le sol.

Les passages ont lieu en fin de saison des pluies / début de saison sèche afin d'éviter la reprise des espèces coupées et de limiter le nombre de nouvelles germinations.

Les végétaux coupés ou arrachés sont utilisés pour former un **paillage** autour des plants indigènes. Cela permet de mieux conserver l'humidité au pied des individus et de limiter la régénération des espèces invasives.



## Suivre et évaluer

### Les éléments mesurés

Les données récoltées visent non seulement à évaluer le succès des opérations mises en œuvre mais également à enrichir les connaissances autour de cette forêt jusqu'alors peu étudiée.

Une attention particulière a été portée à la fructification des semenciers, à la réaction du milieu suite aux travaux de lutte contre les espèces invasives, au taux de survie et à la vitesse de croissance des espèces replantées.

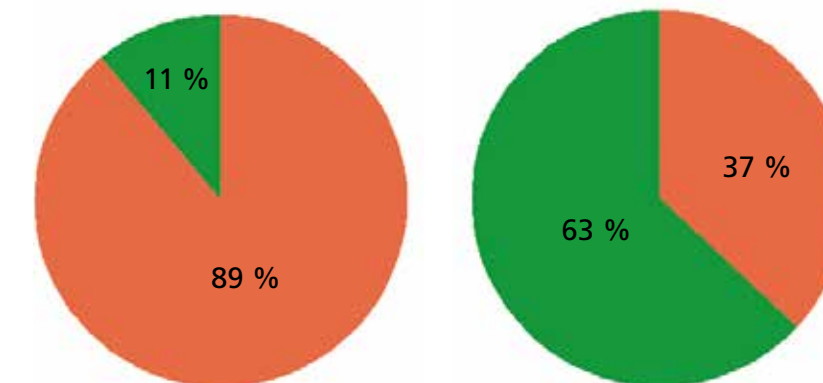
### Les premiers résultats

**Le taux de survie moyen est de 80 % un an après la plantation.** Les espèces présentant les meilleurs résultats sont le Bois de chenille, le Mahot tantan et le Bois de demoiselle. D'autres espèces comme la Mauve ou le Bois d'éponge ont par ailleurs poussé très vite, ce qui laisse entrevoir la possibilité de ne plus désherber certaines parcelles à peine 2 ans après mise en terre. Ce constat est très encourageant pour la future gestion du site.

Les résultats, encore partiels, permettront d'initier et d'enrichir des actions de conservation similaires, en proposant les modes et les densités de plantation les plus efficaces ainsi que les espèces les plus adaptées.

Plus tard, lorsque la forêt aura repris ses droits, une attention particulière pourra être portée sur le retour d'espèces animales qui affectionnent la forêt semi-sèche, telles que la salamande d'Augustine.

- Espèces exotiques
- Espèces indigènes et endémiques



Proportion d'espèces exotiques et indigènes avant et après les travaux de plantation, sur la parcelle de reconstitution écologique (9 ha)





### 3 Une démarche collective pour préserver durablement

#### Les professionnels de l'environnement

Les résultats de six années riches en travaux collectifs avec les acteurs de l'environnement et les partenaires locaux ont été capitalisés sous différentes formes.

Un **guide technique** réunit un recueil d'expérience des travaux écologiques réalisés, les fiches descriptives et techniques sur la multiplication des 48 espèces du projet et une clé de détermination permettant leur reconnaissance. Il a été édité en 200 exemplaires.

Un **poster scientifique** permet de présenter le projet lors de conférences. Deux **documentaires vidéo**, le premier réalisé à l'issue d'une mission dans les Mascareignes et l'autre retraçant la vie du projet, permettent de diffuser de nouvelles méthodes de conservation.

Au cours du projet, divers échanges ont eu lieu avec les experts ultra-marins afin de bénéficier de leur expérience et de restituer, lors d'un **séminaire international**, celle acquise à La Réunion.



#### QUELQUES CHIFFRES

**6** partenaires techniques et financiers

**1** équipe de coordination de 4 personnes (Parc national et Conservatoire du littoral)

**20** prestataires contractualisés (1,8 million d'euros) aboutissant à la création de 17 contrats uniques d'insertion (sur 12 mois) ainsi qu'à l'embauche de 2 chefs d'équipe (sur 12 mois) et d'1 chargé de mission (sur 30 mois)

**10** stagiaires

#### Le grand public

Des **animations auprès des scolaires** dans le cadre de projets pédagogiques et lors de grandes manifestations d'éducation à l'environnement ont permis de sensibiliser près de 6 000 jeunes. **Trois panneaux de présentation** installés au niveau des accès principaux de la zone du projet permettent d'informer les habitants et les usagers. **Un poster grand public** (2 000 exemplaires) et des **badges** à l'image du projet complètent ce dispositif.

Une **exposition itinérante** permet de retracer les 6 années de vie du programme.



Au fil de l'actualité du programme 80 articles sont parus dans la **presse locale** et 12 articles dans des **revues spécialisées**.

**12 reportages vidéos** ont été diffusés dans les médias régionaux, nationaux et dans un média européen.

La création d'un **site Internet** spécifique et la réalisation d'un **film** sur les différentes étapes du reboisement de la forêt semi-sèche (tirage en 500 DVD et mise en ligne) permettent une communication encore plus large autour du projet.



#### CHANTIERS BENEVOLES

**30** partenariats ont été mis en place avec les habitants, les collectivités, les écoles, les entreprises, l'armée et les associations. L'objectif était de les intégrer au projet et les rendre acteurs de sa réalisation.

**1 700** volontaires ont ainsi contribué techniquement, financièrement et physiquement au **reboisement d'un hectare de forêt**. Un panneau de remerciements leur est dédié à proximité du site de plantation.



# Perspectives

La croissance et le développement de la forêt sont des processus longs qui dépassent les limites du projet. Aussi, l'entretien et le suivi des travaux initiés dans le cadre du projet doivent être assurés dans la durée.

Un plan de conservation après LIFE, élaboré avec les différents partenaires du programme, prévoit les moyens à mobiliser pour assurer la poursuite des actions engagées.

Le Parc national de La Réunion réalisera le suivi à moyen et long terme. Les agents de terrain de l'établissement procéderont à la collecte des données. Leur analyse permettra d'apprécier l'évolution des résultats après-projet.

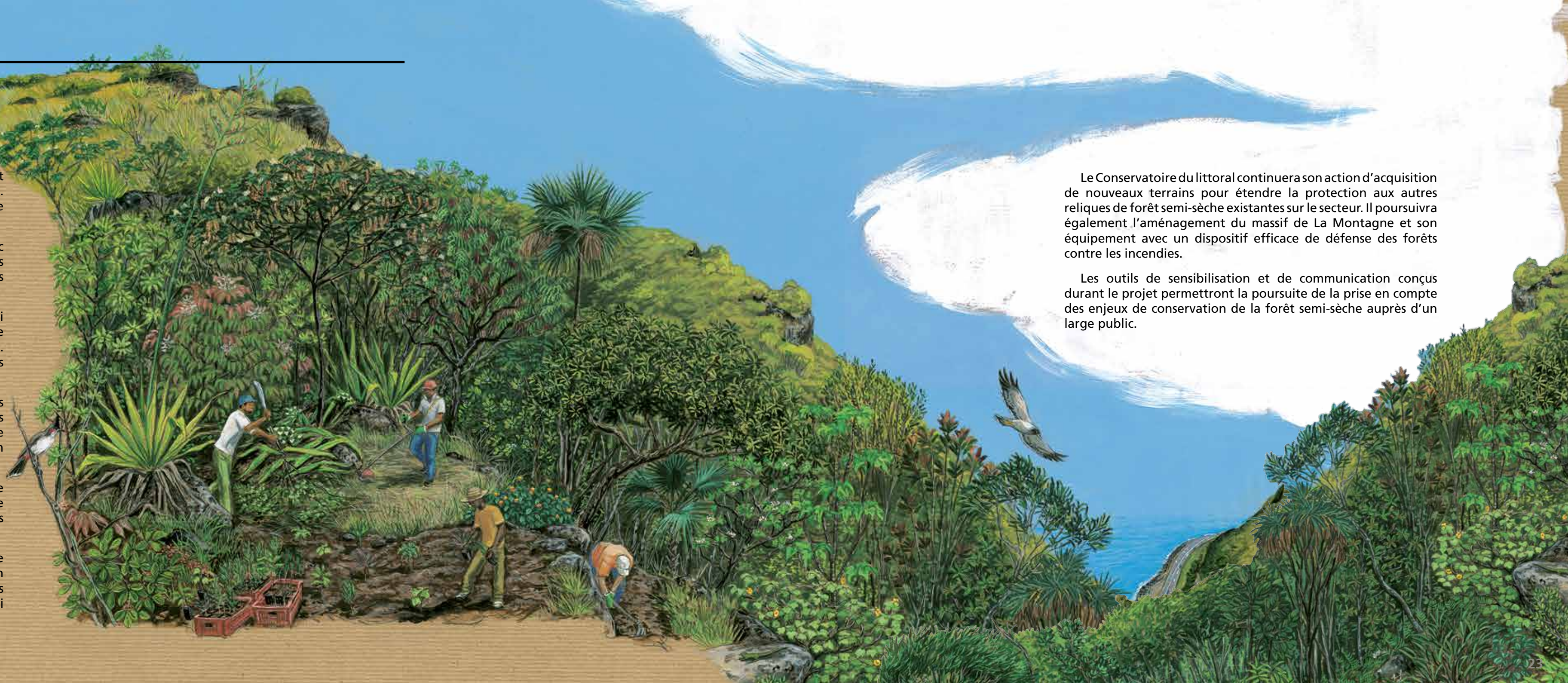
Le Conservatoire du littoral mobilisera les moyens humains nécessaires afin que des interventions annuelles garantissent l'entretien des plantations de la zone de reconstitution, comme déjà réalisé hors fonds LIFE+ en 2012 et 2013.

Le Département de La Réunion, en sa qualité de gestionnaire, poursuivra et financera ses actions de conservation, conformément aux orientations définies pour la protection des Espaces Naturels Sensibles.

La Région Réunion avec le Parc national et le Conservatoire du littoral encadreront l'entretien des zones de restauration dans le cadre des mesures compensatoires de la nouvelle route du littoral qui prévoient le financement de cette action sur 8 ans.

Le Conservatoire du littoral continuera son action d'acquisition de nouveaux terrains pour étendre la protection aux autres reliques de forêt semi-sèche existantes sur le secteur. Il poursuivra également l'aménagement du massif de La Montagne et son équipement avec un dispositif efficace de défense des forêts contre les incendies.

Les outils de sensibilisation et de communication conçus durant le projet permettront la poursuite de la prise en compte des enjeux de conservation de la forêt semi-sèche auprès d'un large public.





L'équipe du projet LIFE+ COREXERUN remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies dans ce programme : partenaires techniques et financiers, stagiaires et bénévoles. Leur engagement et leur complémentarité ont fortement contribué au succès du projet.



Contact :  
Parc national de La Réunion  
contact@reunion-parcnational.fr  
00.33 (0)2.62.90.11.35

[www.reunion-parcnational.fr/life](http://www.reunion-parcnational.fr/life)

Cofinancé par :



Mis en œuvre par :

